

Rapport moral

Intervention de M. Jean-Noël Brandenburger

Président de VIVA

Mesdames et Messieurs,

Si l'on se reporte à la Motion votée par votre Assemblée générale le 16 juin 2011 - date anniversaire de la catastrophe de 2010 - presque rien n'a changé et l'on doit redire que **l'essentiel n'est pas encore fait** :

Malgré le discours officiel qualifiant cette première catastrophe d'exceptionnelle, les très fortes pluies de **novembre 2011** ont provoqué un **retour de crue**, heureusement cette fois-ci sans pertes de vies humaines grâce à une amélioration des systèmes d'alerte (qui restent cependant à parfaire). Mais, alors que les assureurs et les systèmes d'aides étaient loin d'avoir achevé vos indemnisations, vous avez subi **de nouvelles pertes, considérables**. Avec une énergie admirable, vous avez une seconde fois redressé vos entreprises et relancé l'activité économique de la Basse Vallée de l'Argens et de la zone d'activités de la Palud. Mais le péril demeure : **que deviendriez-vous si survenait une troisième catastrophe ?**

L'activité touristique et les commerces qui dépendent de celle-ci font toujours face à des difficultés insurmontées. **L'activité agricole**, viticole, maraîchère et horticole, a subi des dommages énormes qui concernent aussi **l'ensemble de l'économie locale et l'emploi**. Grâce à votre courage, la reprise donne l'illusoire apparence d'un retour à la normale. Mais vous supportez toujours des **préjudices non compensés par vos assurances**, qui sont de plus en plus coûteuses pour des garanties réduites, et vous vivez toujours dans l'angoisse car, aujourd'hui (plus de deux ans après juin 2010 !) **de petits travaux ont été réalisés mais aucun n'est à hauteur du risque**, aucun n'est clairement programmé et encore moins inscrit à un quelconque budget. Vous avez le sentiment que l'on fait semblant de faire, avec un excellent succès de communication "poudre aux yeux", sans véritable volonté d'aboutir à vous placer en sécurité. Vous vous demandez, si une autre catastrophe survenait, qui serait estimé responsable d'imprévoyance et de non assistance à personnes en danger ? L'Etat, les Collectivités territoriales ou locales, vos élus ? C'est donc là une question à se poser ensemble pour y trouver des réponses .

En effet, M. le Préfet du Var, qui s'est déplacé récemment "pour vérifier sur place, de l'amont à l'aval, de la Nartuby à l'embouchure de l'Argens, les travaux qu'il avait autorisés dans le cadre d'une procédure d'urgence, justifiée par le danger d'une nouvelle inondation " a bien constaté "une prise de conscience" tout en reconnaissant la **nécessité d'une gouvernance globale** "pour que les travaux soient réalisés à court terme". Quels travaux, avec quel calendrier, quels financements ? Personne n'en sait rien et, laissant planer l'incertitude, M. le Préfet a reconnu, selon la Presse (Var Matin du 7 septembre), la nécessité d'ouvrages hydrauliques plus lourds, notamment (comme l'arlésienne !) ces fameux écrêteurs de crues qui ne sont encore programmés nulle part.

VIVA vous défend, travaillons ensemble et soutenez-nous !

Camping de La Barque – Fréjus - le 20 septembre 2012